

# PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification n°1

## RIXHEIM



### 3.e. Règlement graphique

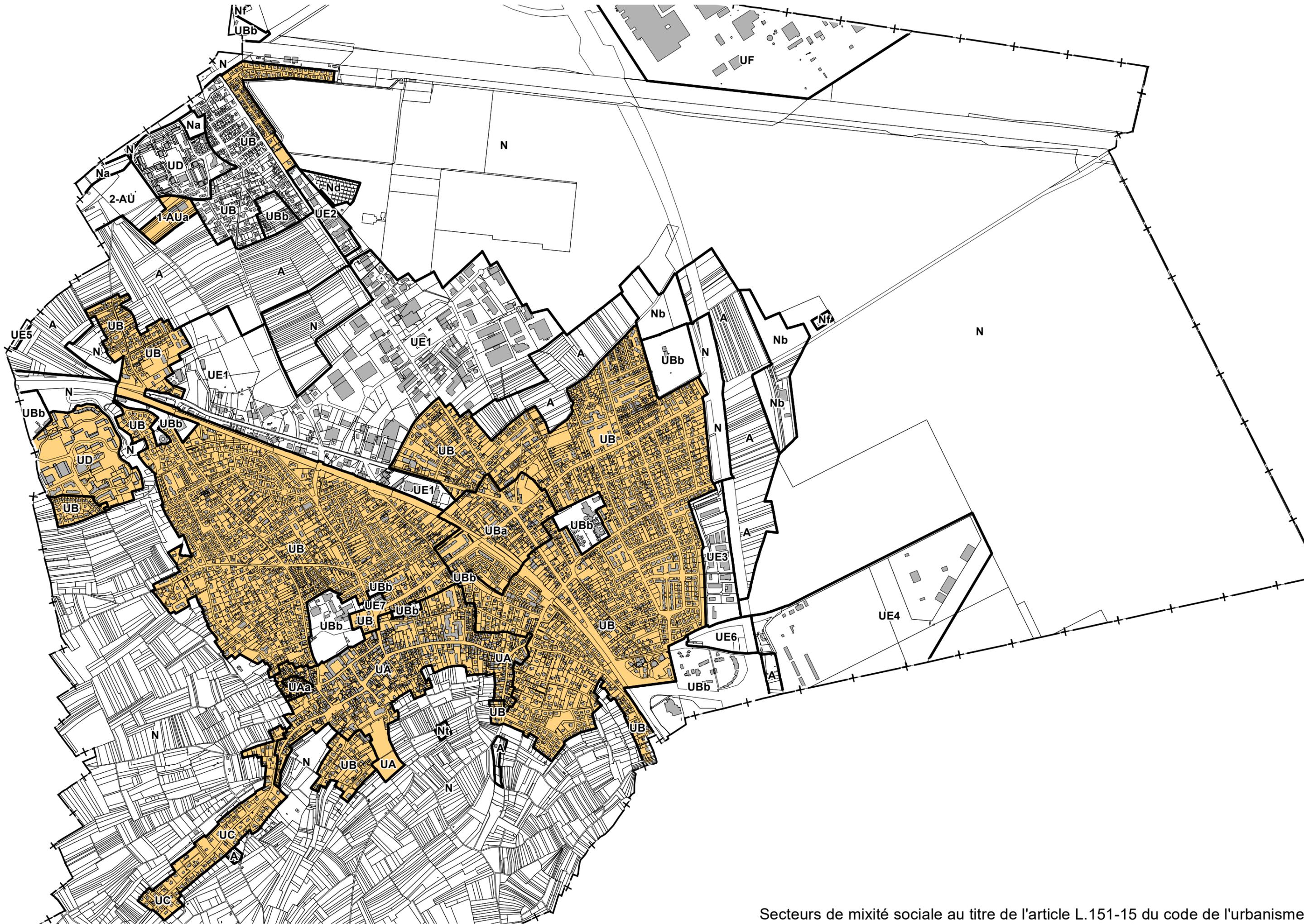
Secteurs de mixité sociale au titre de l'article  
L151-15 du Code de l'Urbanisme

Vu pour être annexé à la délibération  
du Conseil d'Agglomération  
du 16 juin 2025

Le Vice-Président  
Rémy Neumann



Juin 2025



Secteurs de mixité sociale au titre de l'article L.151-15 du code de l'urbanisme

